

par deux lettres, appartiennent particulièrement à notre langue. Les autres en sont à peu près privées; et je ne sais si elles y perdent beaucoup. Ces voyelles sont aux autres ce qu'est le son d'une cloche fêlée, à celui d'une cloche entière. Le mouvement de l'organe, en les prononçant, les fait nommer voyelles *nasales*).

AN, qu'on écrit aussi quelquefois *ann*, *ant*, *em*, *en*, *ent* etc.

IN, qu'on écrit encore *ein*, *eint*, *im*, etc.

ON, ou *om*.

UM, ou *um*.

Le français n'a donc pas cinq voyelles, comme on le dit et le croit communément; il en a dix-sept, bien effectives, et dont chacune exigeroit un signe particulier pour la représenter dans l'écriture.

Passons à l'examen des vingt consonnes. Nous trouverons de celles-ci à retrancher, si nous avons trouvé des voyelles à ajouter.

Le C paroît d'abord une lettre entièrement superflue. Est-il doux avec une cédille? c'est un s. Est-il dur? c'est un k. Le k et le s subsistant, le c n'a donc pas de son propre et particulier et doit être supprimé.

Il en est de même de l'inutile consonne Q, suivie d'un U, elle n'a plus chez nous le son transitif et moelleux qu'elle avoit dans le *quam* et le *quando* des Latins; elle n'a plus que le son